



ORIGINAL ARTICLE

Phonology and Phonetics: Foundations of Semantic Interpretation in Spoken French

Phonologie et phonétique: les fondements de l'interprétation sémantique en français parlé

Nwobu Emmanuel Nnamdi

Department of Modern Languages and Translation Studies.

University of Calabar, Cross River State, Nigeria.

nwobuemmanuelnnamdi450@gmail.com

ABSTRACT

In every speech act, we generally seek to communicate with minimum ambiguity. We equally want to help our learners to cut off those bad habits that affect the decoding of message in a speech act. In this study, therefore, I intend to suggest good listening, speaking and comprehension habits required for easy understanding of a message in a speech act. Consequently, aware that works on phonetics and phonology tend to be analysed independently of each other, I relied on the works of Chomsky (on phonetics) and of Swiggers (on phonology) to propose a link between the two to ease semantic interpretation in oral French.

Résumé

Dans tout discours, nous désirons toujours éviter complètement l'ambiguïté sémantique du sujet-parlant. Nous voulons également éviter que se fixent chez nos apprenants de mauvaises habitudes d'interprétation de sens d'un discours. Ainsi, la présente étude entend proposer de bonnes habitudes d'audition, de phonation et de compréhension désirées afin de saisir aisément le sens qu'il y a dans un discours. Étant entendu que la plupart des travaux traitent de manière exclusive soit la phonologie, soit la phonétique, nous nous sommes, donc, basés sur les travaux de Chomsky relatifs à la phonétique et de Swiggers relatifs à la phonologie pour proposer un juste équilibre dont l'objectif est de créer un rapport entre la phonologie et phonétique qui facilitera l'interprétation sémantique en français parlé.

Keywords: Phonology; Phonetics; Semantic Interpretation; French Language.

INTRODUCTION

De nos jours, nous profitons des postulats, des hypothèses et des théories que nous fournissent les linguistes relatifs aux courants d'idée qui semblent varier les uns des autres en ce qui concerne la syntaxe et la sémantique. Même si nous avons toujours besoin de compétences et de connaissances en matière de sémantique, bien de professeurs et d'apprenants n'en ont pas assez. Nous sommes inspirés à travailler sur ce domaine de la linguistique pour en découvrir des nouvelles idées qui serviront d'améliorer notre apprentissage du français.

Notons que dans tout discours, nous désirons toujours éviter complètement l'ambiguïté sémantique du sujet-parlant, surtout que la plupart des jeunes étudiants anglophones de français construisent des phrases asémantiques en français. Nous voulons également éviter que se fixent chez nos apprenants de mauvaises habitudes d'interprétation de sens d'un discours. Ainsi, la présente étude entend fournir aux étudiants du français, de bonnes habitudes d'audition, de phonation et de compréhension désirées afin de saisir aisément le sens qu'il y a dans un discours. C'est-à-dire qu'il faut leur faire maîtriser toutes les composantes phonologiques, phonétiques et morpho-syntaxiques qui sont nécessaires à une bonne interprétation du sens où la composante sémantique ne suffit point en soi à conférer du sens à la chaîne parlée. On aura toujours besoin de composantes syntaxiques, phonologiques et phonétiques. A ces dernières se joignent les entourages d'un fait d'expression dont le contexte s'avère le plus privilégié.

Ce travail ne sera pas complet et adéquat à résoudre complètement tous les problèmes qui découlent de l'interprétation du sens. Ainsi, convient-il de considérer ce travail comme une brève introduction à l'interprétation du sens des énoncés ou des chaînes parlées dans le discours ou dans la parole. Le français est phonémique et les sons produits au niveau oral varient souvent de la structure profonde écrite.

REVUE DE LA LITTERATURE

La phonétique se définit comme la branche de la linguistique qui étudie la mise en pratique des sons du langage. Iwelu explique qu'il existe différentes branches de la phonétique dont la phonétique articulatoire et la phonétique auditive. Alors que la phonétique articulatoire est fondée sur l'articulation par les organes de la parole où les sons du langage sont étudiés d'après les mécanismes de leur production par l'appareil vocal humain, la phonétique auditive permettant de classer et d'étudier les sons d'un parler d'après leurs effets physiques sur l'oreille humaine (Iwelu, 2017). Selon lui, l'audition et la compréhension des sons du langage dépendent de la compétence phonétique de l'auditeur. Et la phonétique acoustique étudie les traits physiques de chaque son.

En ce qui concerne la phonologie, Swiggers (2001) s'appuie sur les travaux de Gougenheim (1935) qui s'écarte du sens que Grammont (1933) avaient donné au terme de phonologie – en tant que phonétique générale et superposée aux langues concrètes –, et adopte la définition du Cercle linguistique de Prague. Selon Swiggers (2001) donc, Gougenheim (1935, p. 2) estime qu'il est essentiel dans l'étude phonologique d'une langue,

de distinguer l'opposition, nettement perçue par tout individu parlant et entendant normalement dans le groupe social envisagé, de la nuance, sensible seulement aux appareils enregistreurs ou aux observateurs spécialement attentifs. Seules les oppositions peuvent entrer en ligne de compte dans la phonologie. Les nuances sont souvent des vestiges d'anciennes oppositions.

C'est à partir de ce constat de Gougenheim que Swiggers (2001) note la proposition faite par Gougenheim (1935) relative à la première description phonologique complète du français qui s'inspire des principes exposés par Troubetzkoy dans son article « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme » (Troubetzkoy 1929) et appliqués par Vilém Mathesius dans ses descriptions du système phonologique de l'anglais et du tchèque (Mathesius 1929a & b).

Pour sa part, Noam Chomsky s'avère actuellement l'un des théoriciens le plus connus et dont les contributions théoriques ont révolutionné l'étude linguistique. Partant de la théorie syntaxique, Chomsky (1968/2006) s'interroge toujours sur la meilleure façon d'analyser et de comprendre la langue naturelle. A cette fin, il a publié *l'Aspect de la théorie syntaxique* (1971). L'esprit Chomskien ne se contente guère de propager tout simplement les théories. Cet esprit fortement philosophique et intellectuel va au-delà des hypothèses et des postulats pour mettre en évidence des éléments pratiques de la connaissance linguistique tels que la compétence et la performance d'un sujet parlant qui est appelé à démontrer ses compétences de manière pratique en sortant du piège des mots pour trouver des formes et expressions pouvant communiquer et transmettre le message souhaité à un public donné (Nzuanke & Ogbadu, 2018:38-39; Nzuanke & Ajimase, 2014:106). Dès lors, Chomsky en arrive à cerner la réalité psychologique du locuteur. C'est ainsi qu'il arrive à asseoir une théorie généralement acceptable qui est censée résoudre certains problèmes épineux en matière sémantique.

Dans l'ensemble, la présente étude entend renforcer le rapprochement qui existe entre la phonologie et phonétique en vue de faciliter l'interprétation sémantique en français parlé.

DU SON AU SENS

Phonologie du français

La phonologie du français est systématique. Elle constitue une partie essentielle de la linguistique qui s'intéresse aux sons du langage et leurs combinaisons visant à former des mots et des phrases dans une langue. Ces sons sont mélodiques et rythmiques. Ils accompagnent le langage dans la parole. Ils sont identifiés comme porteurs de sens. Des sons qui ne sont pas porteurs de sens constituent du bruit. Ainsi, la maîtrise des sons est indispensable à l'apprentissage du français.

D'après Iwelu (2017), la phonologie se propose d'étudier toutes les manifestations sonores significatives du langage humain. La phonologie englobe les tons, les accentuations, le rythme, l'intonation et les modulations. Lorsque ces composantes phonologiques sont bien appliquées, elles rendent le sens des énoncés plus clair dans le discours. La phonologie est explorée de manière abstraite pour produire les

sons dont certains varient. D'autres n'ont pas de variant. Tout de même, ils sont tous soumis à l'interprétation sémantique par l'entremise des composantes phonologiques et sémantiques.

Le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (2013) décrit la phonologie comme la science qui étudie la fonction des sons dans les langues naturelles et dégage ainsi les phonèmes. Chaque langue possède son système phonologique qui varie d'une langue à l'autre. Ce système phonologique sera bien maîtrisé par le locuteur et l'auditeur pour acquérir des compétences et des connaissances dans la langue cible.

Nous devons comprendre que les sons que l'on entend ne s'écrivent pas comme on les entend. Dans le système phonologique français, certains sons sont perdus ou produits dans le discours. Cela se fait en respectant des règles phonologiques et phonétiques comme la liaison où un son se produit ou se perd. Quand le son (s) vient avant le son (a) le son produit dans le discours sera (z). Deux « ss » se prononcent [s] comme dans « boisson ». Ce mécanisme phonologique est fonctionnel en français parlé. En français, deux voyelles ne sont pas mises ensemble mais elles sont séparées par une élision. C'est pour produire des sons qui seront clairs et sémantiquement interprétables.

Notion de la sémantique

La sémantique est l'étude scientifique de la signification. Ainsi, elle exige des techniques et des outils particuliers, et des méthodes scientifiques. Nous verrons cependant que, contrairement à la phonologie et à la syntaxe, où il existe un accord assez général sur les méthodes à utiliser, la sémantique se caractérise par une grande diversité d'approches. La complexité de la sémantique s'explique aussi par le fait qu'elle met en jeu plusieurs niveaux de données, allant du sens des mots, à celui des phrases, aux relations sémantiques entre phrases dans le discours, et aux relations pragmatiques qui mettent en jeu l'utilisation du langage dans les situations diverses.

En effet, linguistes en sont venus à douter que provisoirement du moins, le sens puisse faire l'objet d'une étude aussi objective et aussi vigoureuse que la grammaire ou la phonologie. Un peu de travail a été fait sur la sémantique. En outre, le problème du sens intéresse non seulement la linguistique, mais au même degré, sinon davantage la philosophie, la logique, la psychologie et peut-être d'autres disciplines telles que l'anthropologie et la sociologie. Les philosophes surtout se sont penchés dès le début sur les problèmes du sens. Ce dernier étant nécessairement impliqué dans des questions philosophiques comme la nature de la vérité, le statu des concepts universaux, le problème de connaissance et l'analyse de la réalité.

On pose souvent des questions sur les problèmes du sens. Les linguistes, les philosophes, les psychologues, les enseignants et les apprenants aimeront comprendre le sens des mots. Des chaînes parlées, des énoncés et des phrases sont porteurs de sens. Le sens se glisse et il peut être ironique, métaphorique, et ainsi de suite. Jusqu'ici, en ce qui concerne le sens, nous n'avons parlé que du sens des mots, mais on parle aussi du sens des phrases. Est-ce le même sens de <sens> ? Nous disons parfois que les phrases ou les syntagmes n'ont pas de sens (asémantique); en revanche, on ne dirait pas normalement qu'un mot est vide de sens. A ce niveau de notre enquête sur la sémantique, nous

devrons tenir compte du fait que des éléments lexicaux, des composantes phonologiques, des structures profondes, des structures de surface (ou superficielles), des contextes, des situations et l'intonation sont aussi soumis aux interprétations sémantiques.

Pour chercher le sens d'un mot comme « garçon », nous n'avons qu'à faire l'analyse componentielle. Cette analyse définit le sens des items lexicaux par des ensembles de traits sémantiques. Ces traits sémantiques sont en relation avec d'autres et rendent le sens du mot « garçon » (+ animé) (+ humain) (...adulte) (+ male). Ainsi le sens d'un mot se trace. Traduisons brièvement certaines autres importantes composantes de la sémantique dont la référence, la synonymie, l'homonymie et la polysémie.

Référence

Il est utilisé pour désigner les choses en tant qu'objets nommés ou signifiés par les mots. La relation qui relie les mots et les choses (leurs référés) est celle de la référence qui suppose les mots référant aux choses. Nous pouvons représenter la conception traditionnelle des relations entre ces trois éléments sous la forme d'un triangle qu'on désigne parfois du nom de triangle sémiotique.

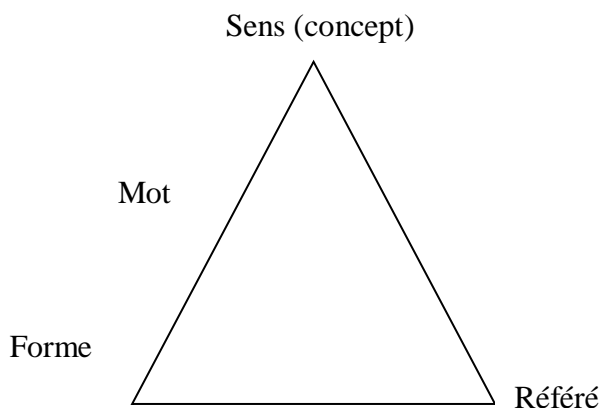


Fig. 3

En analysant ce triangle sémiotique relatif à ces trois éléments qui sont liés au sens, nous pouvons dire que la ligne en pointilles entre forme et référé signifie que leur relation est indirecte; la forme est liée à son référé par l'intermédiaire de la signification conceptuelle (sens) associée à l'une et à l'autre, mais indépendamment. Ce diagramme montre le fait qu'en grammaire traditionnelle le mot résulte de la combinaison d'une forme donnée avec un sens donné.

Synonymie

Cette composante sémantique est essentielle pour interpréter le sens des mots. Ce concept linguistique s'applique où deux formes peuvent s'associer au même sens (exemple: celer et cacher). Ces deux mots sont synonymes. De même, deux sens distincts ou plus peuvent s'associer à la forme. Exemple: « grève » qui signifie à la fois « plage » ou « cessation de travail ».

Homonymie

Ce concept se voit aussi dans les langues où l'orthographe est en conflit avec la phonologie ou sans rapport avec celle-ci. On peut évidemment distinguer encore entre l'homographie (ainsi fils, nom de parenté et le pluriel de fil) d'une part est l'homonymie de l'autre: cinq, ceint, saint, sein. Il faut tenir compte du fait que dans l'optique traditionnelle, les homonymes sont distincts. Il ne s'agit pas dans l'homonymie d'une différence de sens à l'intérieur du même mot. Le sens varie mais l'articulation phonologique reste la même.

Polysémie

Remarquer la distinction entre l'identité et la différence de sens ne nous mène pas très loin dans l'interprétation du sens. Il est clair que certains sens sont liés entre eux d'une façon que d'autres ignorent. Un mot peut avoir plusieurs sens. Ces sens peuvent être ironiques, métaphoriques ou idiomatiques. L'application des mots tels que « bouche », « bras », « pied » à propos respectivement d'un égout, d'un fleuve, d'une montagne ou d'une table illustre (l'extension) métaphorique. Un autre exemple: l'application du mot « tête » à des personnalités qui exercent une autorité. Ainsi nous pouvons comprendre qu'il y a le référent primaire et le référent secondaire quand on interprète le sens des mots. Le sémanticien traditionnel ne verrait donc pas dans la bouche d'un fleuve et la bouche en tant que partie du corps humain deux mots homonymes. Il dirait plutôt que le mot unique (bouche) a deux sens des mots d'une langue. Le sens a donc plusieurs extensions et divergences.

Pour mieux interpréter un sens, nous devons tenir compte des sèmes dénotatifs et connotatifs. Ces sèmes se voient par une vérification profonde, systématique et logique. Un signifié peut avoir plusieurs sèmes, exemple: <Hirondelle, animal, oiseau, migrateur, queue fourchue, ailes fines et longues>. Du point de vue analytique, ces sèmes sont plus ou moins spécifiques. Il va de soi que le sème (animal) est plus général que le sème (queue fourchue). Le premier sème est générique puisqu'il renseigne sur la catégorie générale à laquelle appartient <l'hirondelle>, mais le second est un sème spécifique, car plus caractéristique de <l'hirondelle>.

La différenciation explicite générique/spécifique n'a pas de sens que si l'on compare plusieurs signifiés. Dans l'ensemble, l'hirondelle moineau <merle> pic rouge, gorge (animal) et oiseau seront les sèmes génériques qui sont communs à l'ensemble de tous ces éléments; mais en cas de l'ensemble hirondelle, saumon, grenouille, vache, serpent, seul le sème (animal) sera générique.

C'est mieux de savoir que les sèmes connotatifs sont plus complexes à définir; ils sont également plus instables et subjectifs. Ces sèmes s'ajoutent aux sèmes dénotatifs et révèlent explicitement ce que suggère un mot, ce à quoi on l'associe. Exemple, blanc évoque ou connote la neige. Ces sèmes sont plus ou moins individuels et subjectifs.

Au fur et à mesure que l'on fait l'interprétation du sens dans l'étude d'une langue moderne, certaines connotations sont devenues si courantes qu'elles sont attestées par les dictionnaires. C'est le cas des comparaisons du type « blanc comme neige », « rouge pivoine », « têtard comme mule » où l'adjectif a pour sème connotatif le comparant. Au signifié <concierge> étaient associés les sèmes connotatifs « commérage » et

« curiosité » qu'on a préféré le signifiant « gardien » moins connoté. Nous devons comprendre qu'il existe également des sèmes connotatifs contextuels qui, à force d'être utilisés, tendent à devenir dénotatifs. Ainsi, dans une phrase telle que <Des voleurs ont visité mon appartement>, « visiter » prend pour sème connotatif (cambrioler) à cause du substantif « voleurs ».

Il faut néanmoins être prudent quant à l'interprétation des connotations; un vocabulaire à connotation <familier> n'est pas forcément révélateur d'un milieu social ou intellectuel inférieur. Cela peut être un choix délibéré. *Voyage au bout de la nuit* de Louis Ferdinand Céline ou *Au bonheur des ogres* de Daniel Pennac peuvent révéler à quel interlocuteur on s'adresse. Un sème connotatif peut être considéré comme émanant de l'imagination d'une personne, alors qu'il s'agit d'une référence culturelle dont le locuteur n'a plus conscience.

C'est aussi essentiel de noter que l'étude du sens se fait synchroniquement et diachroniquement. En synchronie (du grec *sugkronos*, c'est-à-dire dans le même temps), le mot sera étudié à un moment déterminé de l'évolution de la langue. En diachronie (du grec *dia*, pour dire «à travers» et *chronos*, pour dire «le temps») l'on étudie l'évolution du mot à travers le temps et son histoire depuis ses origines. Synchroniquement, le mot « poison » se définit comme une substance toxique pouvant être mortelle. Diachroniquement, le même mot « poison » révèle qu'il vient du latin « *potionem* » signifiant boisson, breuvage médicinal ou magique, lequel peut être nocif. Progressivement, le sème essentiel (boisson) va devenir facultatif et inversement, le sème facultatif (nocif) primera et ce dès le 16^{ème} siècle. Pareillement, le mot se dotera d'emplois figurés liés à ce changement sémantique. Le sens se glisse.

Il est à noter que dans l'étude de la sémantique, des mots se déplacent constamment. Les glissements sémantiques que subit un mot sont souvent dus à diverses figures de style. Ainsi le « bureau » a d'abord signifié « tapis de table » qui était le sens attesté au 13^{ème} siècle. Par métonymie (rapport de contiguïté), il va désigner la table proprement dite. Le premier sens va être délaissé. Ensuite par trois synecdoques successives (rapport d'inclusion), « bureau » désignera la pièce où se trouve la table, puis le lieu de travail et enfin, le personnel travaillant dans le bureau, des employés, un groupe de délégués et les membres d'une assemblée. Ce mot a réellement élargi son champs sémantique. Un nouveau sens peut être dérivé du premier par métonymie. Un sens change ou s'évolue par antiphrase.

Ainsi, le verbe pronominal familier « se marrer » (fâcher) signifiait originellement, s'affliger, puis s'ennuyer et par antiphrase, il a pris le sens actuel de s'amuser, rire. Mais la figure de style qui est le plus à l'origine des glissements sémantiques est probablement la métaphore. Un exemple typique est celui du mot « tête ». Ce mot a pris le sens de « crâne » et puis de « tête », par plaisanterie. L'habitude des Barbares de boire dans des crânes serait à l'origine de ce glissement sémantique.

Nous voulons résumer que l'évolution diachronique s'opère principalement selon trois cas de figure correspondant mathématiquement à trois notions topographiques. Il s'agit de:

1. La contiguïté: dans le cas des glissements sémantiques par métonymie.

2. L'inclusion: dans le cas de la synecdoque, des restrictions ou extensions sémantiques.
3. L'intersection: dans le cas des glissements sémantiques par métaphore ou par perte ou ajout d'un sème. Voici comment nous pouvons schématiser l'évolution de poison:

Boisson : A

Boisson nocive : AB

Substance nocive : B

CONCLUSION

Au cours de la présente étude, nous avons présenté des éléments interprétatifs comme le contexte, la situation et l'entourage d'un fait d'expression pour interpréter le sens spécifique que l'on peut y trouver. Nous avons abordé des démarches diverses et des approches indispensables à l'interprétation du sens. Ce sont la référence, la synonymie, l'homonymie, la polysémie et l'analyse componentielle. Ainsi nous avons tracé des sèmes génériques, spécifiques, connotatifs et dénotatifs. Nous avons également présenté l'encodage et le décodage du message, porteur de sens. Ce travail fournit des renseignements importants sur des phonèmes du français et leurs caractéristiques phoniques qui les distinguent en parole.

C'est à partir de ces renseignements que nous avons constaté que les sons différents produits dans le discours sont porteurs de sens. Le sens se glisse et si ce glissement sémantique est tracé diachroniquement et synchroniquement le sens est aussi clair à travers l'analyse des signaux structurels, des items lexicaux, du système phonologique et morpho-syntaxique. Les structures profondes et superficielles sont aussi soumises à l'interprétation sémantique pour déterminer le sens.

Nous avons découvert que la composante sémantique ne suffit pas à conférer du sens à la chaîne parlée mais une étude critique des composantes syntaxique, phonologique et phonétique est aussi essentielle pour rendre le sens plus clair à interpréter.

REFERENCES

- Céline, L. F. (1932). *Voyage au bout de la nuit*. New York: New Directions.
- Chomsky, N. (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris: Seuil.
- Chomsky, N. (1968/2006). *Language and Mind* (3rd Edition). Cambridge: Cambridge University Press.
- Gougenheim, G. (1935). *Éléments de phonologie française, Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel*. Strasbourg: Public. de la Faculté des Lettres.
- Grammont, M. (1933). *Traité de phonétique*. Paris: Delagrave.
- Iwelu, C. H. (September 2017). Tonèmes yorouba et phonèmes français en prononciation française: étude phonétique et phonologique. *Journal of Modern European Languages and Literature (JMEL)* 9, 44-62.
- Mathesius, V. (1929a) La structure phonologique du lexique du tchèque moderne. *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 67-84.
- Mathesius, V. (1929b). On the Phonological System of Modern English. In D. Nijmegen (ed.) *Donum natalicium J. Schrijnen* 46-53.

- Nzuanke, S. F. & Ajimase, A. A. (2014). Youth language as a transnational phenomenon: The case of French in Nigeria. *LWATI: A Journal of Contemporary Research*, 11(4), 87-110.
- Nzuanke, S. F. & Ogbadu, O. O. (2018). Translation and Interpretation in Providing Assistance to Refugees: The Case of Central Africa Republic Refugees in Cameroon. *Journal of Integrative Humanism*, 9(1), 35-45.
- Pennac, D. (1997). *Au bonheur des ogres* (3rd edition). Paris: Gallimard.
- Swiggers, P. (2001). De Prague à Strasbourg: Phonétique et phonologie du français chez Georges Gougenheim et Georges Straka. *Modèles linguistiques- Un siècle de linguistique en France: phonétique et phonologie* 43/2001, 21-44.
- Troubetzkoy, N. S. (1929). Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme. *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 39-67.
- Robert, P. (2013). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Nouvelle édition millésime.